

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
du 04 décembre 2023

Délibération N°2 du 04 décembre 2023

Date de convocation **Etaient présents : (16)**
28.11.23

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Dominique Paul,
Adjoints,
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Benoit Boudet, Patrick Jouen, Julien Ménard,
Céline Obin, Véronique Obin, Isabelle Poulain, Gérard Sadé, Guy Sénécal,
Rachida Slamani.

Nombre d'élus :
En exercice : 23 **Etaient Excusés : (7)**
Présents : 16
Votants : 20

Carole Dufils ayant donné délégation à Christine Delcroix, Emmanuelle Duplessis Yaha, Anne-Lise Gripon ayant donné délégation à Dominique Paul, Mickael Lefebvre, Isabelle Normand, Serge Planchon ayant donné délégation à Gérard Sadé, Arlette Vivet ayant donné délégation à Guy Sénécal.

Secrétaire de séance : Michel Ménager

**Tarifs communaux
Réactualisation 2023**

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL
Michel Ménager, Adjoint au maire

Propose au conseil municipal d'actualiser les tarifs des services communaux comme indiqué ci-après :

Tarifcation des produits et services communaux

Cimetière

à compter du 1er janvier 2024

	2023	2024
Concession 10 ans – 1 place	0,00 €	120,00 €
Concession 10 ans – 2 places	0,00 €	190,00 €
Concession 10 ans – 3 places	0,00 €	285,00 €
Concession 20 ans – 1 place	0,00 €	175,00 €
Concession 20 ans – 2 places	0,00 €	275,00 €
Concession 20 ans – 3 places	0,00 €	410,00 €

Concession 30 ans – 1 place	220,00 €	230,00 €
Concession 30 ans – 2 places	0,00 €	360,00 €
Concession 30 ans – 3 places	0,00 €	540,00 €
Caves urnes 15 ans	0,00 €	120,00 €
Caves urnes 30 ans	220,00 €	230,00 €
Case columbarium 15 ans	0,00 €	600,00 €
Case columbarium 30 ans	0,00 €	900,00 €
Taxe d'exhumation	40,00 €	40,00 €
Vacation du policier rural	20,00 €	20,00 €

Salle Municipale des Sports

à compter du 1er septembre 2024

Forfait année scolaire selon la fréquence

	2023	2024
une heure par semaine	219,00 €	219,00 €
trois heures par semaine	637,00 €	637,00 €
six heures par semaine	1 253,00 €	1 253,00 €
douze heures par semaine	2 090,00 €	2 090,00 €

Jardins ouvriers

à compter du 1er janvier 2024

	2023	2024
Jardin le m ²		
arquais	0,20 €	0,20 €
extérieurs	0,50 €	0,50 €

Droits de place, voirie, terrasses

à compter du 1er janvier 2024

	2023	2024
primeurs, maraichers, producteurs par ml	0,55 €	0,55 €
abonnement par marché par ml (44 marchés)	25,00 €	25,00 €
<u>marchands ambulants par véhicule et par jour</u>		
par véhicule abonnement annuel	3,00 €	3,00 €
par véhicule abonnement annuel	80,00 €	80,00 €
poids lourds par jour	90,00 €	90,00 €
	2023	2024
<u>attractions foraines par m2 et par jour</u>		
baraque	0,40 €	0,40 €
manège de moins de 200 m2	0,40 €	0,40 €
forfait caravane pour durée de la fête avec benne	35,00 €	35,00 €
participation au branchement électrique	25,00 €	25,00 €
<u>cirques</u>		
1er jour avec mise à disposition de bennes à ordures	55,00 €	55,00 €
1er jour sans mise à disposition de bennes à ordures	35,00 €	35,00 €
<u>chevalets - portes menus</u>	gratuit	gratuit
<u>terrasses de cafés et restaurants</u>		

terrasse annuelle par m2 et par an	12,00 €	12,50 €
terrasse semestrielle par m2 et par an	7,00 €	7,50 €
terrasse trimestrielle par m2 et par an	5,00 €	5,50 €
prolongation par m2 et par mois	3,00 €	3,50 €
<u>commerce de détail</u> par m2 de trottoir	idem cafés	idem cafés
<u>permission de voirie</u> forfait pour toute permission	25,00 €	25,00 €
redevance par jour et par m2 occupé	1,00 €	1,00 €

Salle Alice Guy				
à compter du 1er janvier 2024	2023		2024	
	Arquais	Extérieur	Arquais	Extérieur
La 1/2 journée	100,00 €	180,00 €	110,00 €	190,00 €
La journée	150,00 €	250,00 €	160,00 €	260,00 €
Le week-end	300,00 €	475,00 €	310,00 €	485,00 €

Garages allée Elise Freinet		
à compter du 1er janvier 2024 si relocation / tarif au mois	2023	2024
garages de A à M	55,00 €	56,00 €
Garages N, O et P	65,00 €	66,00 €
garage Q	73,00 €	74,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve la présente par 16 voix pour et 4 contre.

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

Transmission contrôle de légalité :

Publiée le :

